



Thématique

LE CARNET DE VACCINATION ELECTRONIQUE (CVE)

ÉDITO

LES MÉDECINS LIBÉRAUX, FORCE DE PROPOSITIONS

par le Dr Pierre-Jean Ternamian

Avec l'application de la loi de santé et la perspective des élections présidentielles de 2017, notre URPS va vivre une mandature charnière. Face à des mesures phares, comme la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) par la conduite de trois projets d'avenir imaginés, et gérés par les libéraux dans le cadre de TSN (Territoire de Soins Numérique), les médecins libéraux apparaissent plus que jamais comme une force de propositions dans un dialogue ouvert, constructif et collaboratif avec l'Agence Régionale de Santé. Je profite de ces quelques lignes pour dire combien j'ai apprécié de travailler avec Mme Véronique Wallon quand elle était directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

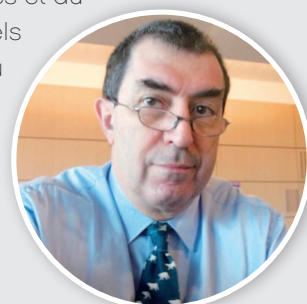
Ces derniers mois, nous avons donc marqué les esprits et étonné les autres régions françaises en intervenant de manière volontariste dans le programme PASCALINE, qui est la déclinaison régionale de TSN. Nous confier la conduite de nos trois projets d'expérimentation dans l'apport du numérique sur nos pratiques médicales, c'est en effet reconnaître, au niveau étatique, notre capacité à fédérer les professions libérales, à les accompagner dans l'appropriation du bon usage d'outils innovants, tout en contribuant activement à améliorer les conditions

d'exercice et les services rendus aux patients. C'est aussi œuvrer pour une gouvernance équilibrée auprès des instances politiques régionales et nationales, dans lesquelles la voix des libéraux devra être entendue.

Notre démarche est également innovante dans la manière d'associer et d'impliquer les autres URPS des professionnels de santé qu'ils soient pharmaciens, biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues ou bien encore orthoptistes à notre réflexion sur les enjeux de demain. Cet échange constructif sur la manière d'exercer ces différents métiers s'inscrit également dans une volonté de généraliser la prévention. Notre rôle n'est pas uniquement de guérir. À cet égard, le Carnet de Vaccination Électronique (CVE) qui fait l'objet de notre première lettre d'information est éloquent. Il en est de même de l'instauration des Objets Connectés et du Réseau Social des Professionnels de Santé (RSPS) que ce nouveau rendez-vous mensuel vous dévoilera très bientôt.

Dr Pierre-Jean Ternamian,

*Président de l'URPS Médecins Libéraux
Auvergne-Rhône-Alpes*





DOSSIER

LE CARNET DE VACCINATION EN UN CLIC

ÊTRE ACTEUR DE SA SANTÉ

Qui n'a jamais passé du temps à chercher en vain son carnet de santé avant une consultation chez le médecin ? Quelle part de la population française peut prétendre être à jour de ses vaccinations ? Avec l'instauration du CVE (Carnet de Vaccination Électronique), suivre sa couverture vaccinale se fera désormais en un seul clic...

Créer son carnet de vaccination électronique pour soi ou tous les membres de sa famille - jusqu'à 14 personnes peuvent y être rattachées - est désormais possible de manière rapide et efficace. Il suffit de se connecter à la plateforme **www.cvep.fr** qui bénéficie d'une interface très simple d'utilisation. Quelques minutes suffisent pour renseigner les champs obligatoires et saisir son historique vaccinal. Usagers et professionnels de santé disposent de leurs propres codes d'accès pour renseigner les onglets suivants : vaccins reçus, questionnaire santé et vaccins à faire. Les premiers restent maîtres de leurs données et ont le choix de les partager avec les seconds qui les valideront au regard du carnet de santé papier. Cette validation débloquent instantanément la fonction d'impression de l'historique vaccinal du patient. Confidentiel et sécurisé, le CVE est aussi extrêmement pratique pour évaluer d'un simple coup d'œil l'état personnel de la vaccination, grâce à un code couleur évocateur : vert vacci-

nation à jour, jaune-orangé attente d'une vaccination, rouge vaccination non à jour.

IMMUNISER LES PLUS RÉTICENTS

Outil innovant, intelligent et accessible à tous, le CVE est actuellement expérimenté par l'URPS Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du programme Territoire de Soins Numérique (TSN). Système d'information d'avenir, il est entré dans sa phase de déploiement. Aux patients-citoyens et aux professionnels de santé de s'en emparer pour le faire vivre de manière concrète. Pour ce faire, il faut que tous soient convaincus de son utilité et de son efficacité. Une campagne de sensibilisation auprès des médecins libéraux, des pharmaciens, des infirmiers, des sages-femmes est en cours pour les inciter à le tester. Cette médiatisation du CVE va s'intensifier avec le lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et les actions de promotion de l'opération «ImmuniserLyon»*. Les pharmacies, véritables lieux de vie de quartier, seront associées à cette volonté d'informer le plus grand nombre, avec notamment la diffusion d'un prospectus présentant le Carnet de Vaccination Électronique. C'est en effet en réussissant à créer des usages que cette formidable avancée en matière de santé aura une chance de couvrir tout le territoire national.

À SAVOIR

UN OUTIL PERFECTIBLE

En dehors d'une meilleure communication pour convaincre tous les acteurs de santé de l'utilité et des réels progrès offerts par ce nouvel outil, le CVE souffre d'un manque d'intérêt de la part des éditeurs de logiciels. Frein le plus prégnant, cette frilosité des industriels empêche tout interfaçage avec le logiciel métier des professionnels. Une perte de temps et de moyens que seule la réussite du déploiement de l'expérimentation contraindra les éditeurs de logiciels à prendre en compte !

Demain, une application pour mobiles et tablettes du CVE, sur plateformes iOS et Android, serait extrêmement utile pour les visites à domicile pour les infirmiers, les sages-femmes et tous les médecins.

Enfin, une dernière amélioration qui sera apportée dans un avenir proche, la possibilité de faire une seule page de préconisations vaccinales pour les voyageurs souhaitant entreprendre un tour du monde.

* "ImmuniserLyon" est une initiative pionnière en France et en Europe en matière de santé publique et de prévention. Elle fédère un collectif d'une trentaine d'acteurs lyonnais pour inviter le grand public et les professionnels de santé à faire le point sur leurs vaccinations et faciliter l'accès à l'information sur la prévention des maladies infectieuses.



INTERVIEW

CLAUDE HENGY, EXPERT DU GROUPE D'ÉTUDE EN PRÉVENTOLOGIE L'ADHÉSION DE TOUS EST UNE NÉCESSITÉ !

Fervent défenseur de la vaccination, le docteur Claude Hengy revient sur la valeur ajoutée du CVE. Cet outil indispensable de bonne pratique vaccinale pour les professionnels de santé participera, selon lui, à l'amélioration des conditions de vie de la population française.

Que pensez-vous du CVE ?

« Il est selon moi l'un des principaux outils qui permettra à terme d'augmenter la couverture vaccinale de la population française. Il contribuera à éviter des épidémies que notre pays a déjà connues par le passé comme la rougeole, l'hépatite B et la coqueluche chez les nourrissons. Entièrement gratuit et sans équivalent au niveau européen, il dispose de fonctions complètes. Destiné au grand public, il n'appartient pas aux médecins mais aux citoyens qui ont la liberté de le montrer aux professionnels de santé de leur choix. Anonymisées, ses données sont stockées de façon sécurisée aux normes les plus élevées de la CNIL et auprès d'un hébergeur de données agréé par le Ministère de la Santé. Les concepteurs du logiciel mesvaccins.net, base de départ du CVE, se sont d'ailleurs engagés à ne jamais les vendre. Elles sont à disposition des autorités de santé pour étudier la couverture vaccinale au niveau national et en tirer des conclusions épidémiologiques. »

Quel est son principal intérêt pour le professionnel de santé ?

« Le CVE est tout d'abord un outil d'aide à la décision, les recommandations françaises ou européennes étant quelque fois difficiles d'interprétation. Le professionnel de santé peut grâce à lui consulter les textes de références concernant la décision de vacciner telle ou telle catégorie de population. Cet apport documentaire empêche tout risque de sous ou sur-vaccination, réduisant le surcoût des dépenses de sécurité sociale. Il liste également tous les vaccins disponibles ou anciennement disponibles ainsi que les correspondances des

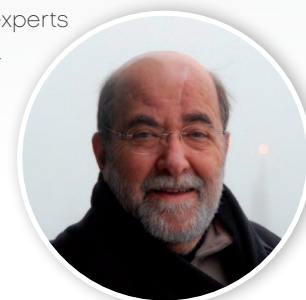
programmes de vaccinations européennes. Mis à jour quotidiennement, il possède une banque de plus de 90.000 nouvelles concernant les maladies infectieuses, les risques sécuritaires et les vaccins à travers le monde. Lorsqu'une recommandation française est publiée par le haut conseil de santé publique, elle est immédiatement prise en compte par le CVE. »

Et pour le grand public ?

« Il est facile d'égarer son carnet de santé ou de l'oublier chez soi avant une consultation médicale. Avec le CVE, plus de risque de le perdre ! Il a une fonction de diagnostic très utile chez l'adolescent et le jeune adulte qui reçoivent par voie électronique un rappel de leurs mises à jour. S'accompagnant d'un questionnaire médical prenant en compte les particularités de chaque individu, il est également très utile pour les personnes âgées, pour la femme enceinte ou les sujets souffrant d'une pathologie chronique. Enfin, pour les personnes souhaitant voyager, il permet de se préparer grâce à un questionnaire médical à remplir soi-même, qui sera ensuite récupéré par son médecin, voire disponible en déplacement. »

BIO

Biologiste des hôpitaux, ancien chef de service hospitalier, chargé de cours, le **docteur Claude Hengy** est aujourd'hui membre actif de la Société de médecine des voyages et l'un des experts du Groupe d'études en préventologie qui soutient, au niveau scientifique, le site **mesvaccins.net**



ZOOM

UNE MATINÉE DE RÉFLEXION ENRICHISSANTE



Une soixantaine de médecins élus étaient présents à la matinée PASCALINE, organisée par l'URPS Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes, le 19 novembre dernier, dans ses locaux de l'agglomération clermontoise. Un bel exemple d'unité régionale auquel participaient également différents élus locaux et régionaux dont Louis Giscard d'Estaing, conseiller spécial délégué à la promotion internationale de la Région, l'ordre des médecins, des usagers, Patrick Vandenberg, directeur de la stratégie et des parcours de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, la CNAMTS et la CPAM du Puy-de-Dôme.

De manière très didactique, les différents porteurs de projets ont présenté l'impact des Objets Connectés, du CVE (Carnet de Vaccination Électronique) et du Réseau Social des Professionnels de Santé sur les pratiques de tous les professionnels de

santé et des patients. Des démonstrations de ces nouveaux outils « conçus par les libéraux pour les libéraux » étaient proposées à l'issue de la matinée, sur des stands dédiés. À noter que leur accès s'effectue à partir de l'éco-système régional développé par le GCS SISRA, déclinaison en région du cadre national d'interopérabilité et de sécurité des systèmes d'information de santé.

L'ambitieux projet dématérialisé de la seconde lecture d'imagerie dans le dépistage du cancer du sein, appelé LAURA 2, était aussi expliqué en détail.

Enfin, les modalités et perspectives de généralisation de ces services innovants faisaient l'objet d'une table ronde très intéressante qui ponctuait ce temps d'échanges dynamique et enrichissant.

À SAVOIR

URPS DES PHARMACIENS

un relais indispensable

Une soirée de démonstration du CVE, organisée le 26 septembre dernier à l'URPS Pharmaciens Auvergne-Rhône-Alpes était l'occasion pour le président Olivier Rozaire de rappeler l'implication active de ces professionnels de santé dans la validation des carnets et de souligner le rôle majeur de ces derniers, comme relais d'information auprès du grand public. Bien accueillie, cette présentation réunissait des représentants des usagers dont François Blanchardon, président du CISS-ARA, qui soutient cette expérimentation dans une logique de prévention pour les patients. Elle s'est conclue sur la nécessité de générer de l'usage et de créer des interactions entre tous les acteurs impliqués, y compris en servant d'exemple pour les autres régions.